

**PROJET ÉDUCATION POUR TOUS :
VERS L'INSERTION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF
ALGERIEN 2010 – 2012**

**RENCONTRES THÉMATIQUES POUR
FAVORISER L'INSERTION SCOLAIRE DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP EN ALGERIE**

ORGANISÉES PAR



Association des Handicapés et Leurs Amis de la Daïra de Bouzeguene

Agrément n°12 DRAG/SRG/BEA du 03.02.2001

Bouzeguene Centre, Tizi-Ouzou, Algérie

Tél/Fax/Rep : 0 26 34 06 42 / 06 63 38 26 73 Email : handibouzeguene@yahoo.fr

Compte Bancaire : 005 00162 4180687450 62

COMPTE RENDU

**Des JOURNEES du 09 AU 14 Octobre 2010
au Centre Médico-Pédagogique de Bouzeguène.**

ACCUEIL et OUVERTURE par :

-M^r HAMOUM Saïd, Président : l'Association des Handicapés et Leurs Amis de la Daïra de Bouzeguene.

-M^{elle} SAIBI Naima, Directrice du CMP de Bouzeguene.

-M^{elle} HAMOUM Baya, Coordinatrice du Projet Éducation Pour Tous

-M^r MARTINEZ Thierry, Consultant du projet, Directeur d'un Institut Médico-Educatif, d'un Établissement de Services d'Aide par le Travail et d'un Foyer d'Hébergement à Besançon en France.

PRESENTATION et CONTEXTE

Nous sommes actuellement, et depuis neuf ans, engagés dans une démarche d'accompagnement et de soutien à 1025 enfants, adolescents et adultes en déficience mentale, physique et ou sensorielle résidant dans la Daïra de Bouzeguene. L'appui aux personnes handicapées et à leurs familles se faisait de plusieurs manières : Aide dans les démarches administratives, soutien psychologique, secours aux plus démunis. Les réponses aux vastes problèmes ne sont pas simples notamment en ce milieu rural. De ce fait, l'association a cherché à éveiller les consciences, à sensibiliser les citoyens, élus et les pouvoirs politiques.

En 2008, nous avons fait le choix de travailler prioritairement en faveur de l'éducation des enfants en situation de handicap mental. Effectivement, depuis, nous assurons la gestion d'un centre Médico-Pédagogique créé grâce à l'appui financier de la Communauté Européenne et de l'Agence de Développement Social, via ONGII, projet d'appui aux associations algériennes. Aujourd'hui, ce centre accueille une quarantaine d'enfants issus des Daïras de Bouzeguene et d'Azazga pour une prise en charge éducative et/ou thérapeutique (orthophonique, psychologique et psychomotricienne). Leurs familles, également, bénéficient d'un appui. À cette occasion, elles sont informées des techniques et méthodes de prise en charge de leurs enfants.

L'inquiétude de notre association est de garder un avenir ouvert, à l'accueil de chaque enfant. De ce fait, nous avons élaboré un travail de recherche sur « les modalités possibles d'insertion scolaire de 15 enfants porteurs de handicap mental ». Le projet a bénéficié de l'appui de Handicap International

et de l'Institut Médico-Éducatif Arc en ciel de Besançon. Suite à l'étude, le centre dispose actuellement d'un dispositif d'appui aux enfants scolarisés en déficience et à risque d'exclusion.

Et c'est de ce souci d'améliorer les conditions de vie, d'accès à l'environnement scolaire aux enfants en situation d'handicap physique, mental et ou sensoriel que nous menons, actuellement, une étude qualitative sur les obstacles et facilitateurs liés à leur insertion scolaire. Les résultats et les recommandations serviront de base pour développer des actions inclusives à Bouzeguene et ou à Azazga. Le projet, s'étend sur une période de 3 ans, est mené en partenariat avec Handicap International, l'association des parents d'enfants infirmes moteurs d'origine cérébrale (APIMC) de Sétif ; l'Association nationale de soutien aux personnes handicapées, El Baraka d'Ain Taya.

RENCONTRES DU SAMEDI 09/10/2010

I BENEFCIAIRES : Inspecteurs, directeurs et enseignants de Bouzeguene et Azazga.

II CONSTAT : OBSTACLES ET POTENTIALITES

Mis en place par l'éducation nationale, le dispositif de classe adaptée a été pensé notamment pour répondre aux besoins des enfants ayant un handicap mental. En Algérie le dispositif est très peu répandu du fait de la suppression des postes d'enseignant d'adaptation. Alors que certains de nos enseignants se retrouvent perplexes face à leur accueil, un appui tel que l'alternance entre l'enseignement ordinaire et spécialisé, les supports éducatifs adaptés et le recours aux professionnels du handicap éducateur spécialisé, orthophoniste, psychologue et auxiliaire de vie scolaire leurs seraient d'une grande utilité.

Néanmoins aujourd'hui beaucoup de nos enseignants rencontrés adoptent des attitudes positives envers ces enfants. Et souhaitent échanger avec les professionnels du Centre de Bouzeguene. En outre, la baisse des effectifs en classe, 10 élèves en moyenne, pourrait permettre un véritable travail de partenariat avec l'Éducation Nationale.

III PERSPECTIVES ET ENGAGEMENTS

Mettre en place des espaces de dialogue, d'échange entre les professionnels du handicap et les enseignants pour travailler en réseaux en vue de mutualiser leurs compétences. Travailler en partenariat sur la base du Projet personnalisé de scolarisation de l'enfant accueilli à l'école ou au centre. Cette démarche contribuera à la construction de passerelles en vue d'une meilleure prise charge.

RENCONTRES DU DIMANCHE 10/10/2010

I BENEFCIAIRES : Professionnels des Centres Médico-Pédagogique de la région.

II CONSTAT : OBSTACLES ET POTENTIALITES

En **Algérie**, l'éducation des Enfants en Situation de Handicap Mental est essentiellement assurée par le secteur de l'enseignement spécialisé (qui dépend du ministère de la solidarité). Non seulement la majorité de ces enfants est orientée vers les établissements spécialisés, mais les deux milieux restent très cloisonnés. De plus, ces centres spécialisés sont très peu répandus et à capacité d'accueil très limitée. Et leurs conditions d'accès sont souvent difficiles. Dans la willaya de **Tizi-Ouzou**, 4/5 des centres sont associatifs. Ces derniers perçoivent de la CNAS un prix de jour qui souvent ne couvre même pas les besoins élémentaires des enfants accueillis notamment en soins. Et il faut attendre des mois voir des années pour en bénéficier. Par ailleurs, les éducateurs sont souvent psychologues de formation. Et les associations ne peuvent leur assurer une formation vu leur instabilité. La durée de leurs contrats avec la DAS n'est, en effet, que de deux ans.

Néanmoins, les institutions sont impliquées dans la gestion de certaines activités des centres associatifs notamment dans la gestion du personnel par la solidarité et/ou par la CNAS (prix de jour), du transport par certaines communes et des bâtiments, souvent, attribués par l'éducation.

III PERSPECTIVES ET ENGAGEMENTS

Impliquer davantage les institutions (DAS, CNAS, DE, DSP) dans la gestion des centres associatifs. Mettre en place des espaces d'échange entre professionnels des centres étatiques et ou associatifs de la région afin d'uniformiser les pratiques et la méthodologie de travail.

FORMATION DU LUNDI 11/10/2010

I BENEFICIAIRES : Professionnels du CMP de Bouzeguene.

II DEROULEMENT : Élaboration des projets éducatifs individuels des enfants accueillis.

RENCONTRES DU MARDI 12/10/2010



I BENEFICIAIRES

-Santé : Directeur de l'EPSP d'Azazga, Médecins des Unité de Dépistage Scolaire, Médecins et Dentistes privés de Bouzeguene, Unité d'Ecoute de Proximité=ADS de Beni-Douala

-Autorités, Associations : Présidents des APC de Bouzeguene et d'Azazga, 3 responsables des Services Sociaux de Bouzeguene, d'Azazga et d'Ait Ziki. Association de Personnes Handicapées Espoir de Mekla, Association des Non Voyant Ben-yanni, Association de parent d'Enfants Inadaptés mentaux de DBK et Association de la Défense, de l'Éducation et de la Formation et de l'Insertion des Enfants Inadaptés Mentaux-Aoukas,

II CONSTAT : OBSTACLES ET POTENTIALITES

Le plus souvent, les enfants arrivent au niveau des centres à un âge avancé. En effet, ils sont gardés à l'école jusqu'à l'âge de 16 ans sans aucune progression scolaire. Et ou, ils se voient sans mesures d'appui et sur le plan médical (psychiatrie) et sur le plan éducatif (centre spécialisé, classe adaptée et ou suivi à domicile).

Il est apparu très rapidement le besoin d'échanger autour du diagnostic précoce de ces enfants. Les volontés existent de la part des différents acteurs intervenants notamment de l santé scolaire pour améliorer la communication, pour un diagnostic précoce, orientation adaptée et un suivi approprié.

III PERSPECTIVES ET ENGAGEMENTS

EPSP : Aménager une salle de soins au niveau du Centre Médico-Pédagogique de Bouzeguene. Assurer des consultations médicales régulières aux enfants accueillis. Travailler en partenariat avec le CMP de Bouzeguene en vue d'un diagnostic précoce et éventuel suivi médical adapté. Mise en place d'un comité local constitué de l'Association des Handicapés et Leurs Amis de la Daira de Bouzeguene, Président d'APC de Bouzeguene, Directeur de l'EPSP d'Azazga,

RENCONTRES DU MERCREDI 13/10/2010



I BÉNÉFICIAIRES : 38 PARENTS

II CONSTAT : OBSTACLES ET POTENTIALITES

Beaucoup de parents méconnaissent totalement les prestations, offertes par la solidarité et ou par l'assurance, auxquelles leurs enfants ouvrent droit. Ainsi, nombreux ceux qui n'ont pas accès aux prestations sociales (Pension/AFS) aux appareillages et aux soins de base et/ou de suivi en orthophonie, en psychologie et ou en rééducation fonctionnelle. Le cout revient trop élevé pour être pris en charge par les familles. Et certains produits ne sont pas pris en charge par l'assurance (couches). De ce fait, ces enfants se retrouvent à l'écart de tout dispositif de prise en charge, même éloigné de toute considération scolaire. Néanmoins, leurs parents sont engagés à accompagner l'éducation de leurs enfants.

III. PERSPECTIVES ET ENGAGEMENTS

Mettre en place des espaces de rencontre entre les parents. Accompagner individuellement les parents en difficultés en vue d'un suivi approprié.

RENCONTRES DU JEUDI 14/10/2010





I BENEFCIAIRES : CNAS : Directeur+ Chef Service Prestations, Directeur de l'ONAAPH, Président de l'APC de Bouzeguene, **DAS :** Chef de servie des Établissements Spécialisés et la Chargée de la pédagogie, Mr BELKASMI, Député, 2 représentants de l'EPSP d'Azazga et de Handicap International (la Chef de projet, la Coordinatrice).

II. CONSTAT : BILAN ET RESTITUTION DU TRAVAIL DE LA SEMAINE

III. PERSPECTIVES ET ENGAGEMENTS

L'élaboration de nos divers objectifs a interpellé avec pertinence la conscience et le coeur des présents. Et chacun à sa façon semble vouloir s'engager dans cette démarche initiée par l'Association des Handicapés de Bouzeguene. Toutefois, l'assistants a souligné l'importance de joindre les responsables en charge du secteur de l'éducation, partenaire indispensable dans la réussite du projet. Toute la question se résume à mieux communiquer avec les différents services à faire le cap et à passer à l'action.

Saïd HAMOUM

Président.